

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 29 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 29 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BILLAUX Béatrice à LE GAOUYAT Samuel ; BOULANGER Servane à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual à GOUDALLIER Benoît ; LE MARREC François à DOYEN Virginie ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; ZIEGLER Évelyne à KERHERVÉ Guy.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GOUAULT Jacky ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE LAY Alexandra ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; PAGNY Gilles ; PONTIS Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

|                |           |
|----------------|-----------|
| Présents       | 52        |
| Procurations   | 13        |
| <b>Votants</b> | <b>65</b> |
| Absents        | 23        |

DEL2025-04-100

SUBVENTION AU LOGEMENT SOCIAL SUR LE PROJET DE TERRES D'ARMOR  
HABITAT À PLOUÉZEC (RÉHABILITATION DE 15 LOGEMENTS)

**Considérant** la sollicitation de Terres d'Armor pour une participation financière de l'Agglomération pour l'amélioration énergétique de 15 logements sociaux à la cité Kervor, à Plouézec ;

**Vu** la délibération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aides communautaires au logement social ;

**Vu** les délibérations D2023-04-85 du 11 avril 2023 et D2024-06-157 du 25 juin 2024 portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

**Vu** le plan de financement présenté ;

|                                                                            |                |        |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|--------|
| Coût de revient (TTC)                                                      | 1 390 308,20 € | 100%   |
| Fonds propres bailleur                                                     | 37 500,00 €    | 2.70%  |
| Emprunts bailleur                                                          | 778 147,26 €   | 55.97% |
| Subventions Etat                                                           | 143 556,00 €   | 10.33% |
| Autres subventions (CD22 : 60 000€ ; Europe : 333 609,94€ ; CEE : 15 000€) | 408 604,94 €   | 29.39% |
| Subventions de droit commun Agglomération                                  | 22 500,00 €    | 1.62%  |
| dont création PLUS/PLAI*                                                   | /              |        |
| dont travaux acquisition-amélioration /démolition-reconstruction **        | /              |        |
| dont réhabilitation thermique***                                           | 22 500 €       |        |

\* prime PLUS : prêt locatif usage social (ménages modestes) ou PLAI : prêt locatif aidé intégration (ménages très modestes)  
\*\* subvention de 10% des coûts d'achat/travaux TTC, hors viabilisation  
\*\*\*Aide de 1000€/LLS si gain thermique ≥ 35% ; 1200€ si ≥ 45% ; 1500€ si ≥ 50%,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Accorde à Terres d'Armor Habitat une subvention de 22 500 € pour l'opération susmentionnée, au titre des aides de droit commun ;
- Autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU